

Le traitement des délinquants violents : Examen des pratiques actuelles (R-38, 1994)

Ce rapport examine les procédures d'évaluation et de traitement utilisées pour l'élaboration de programmes destinés aux délinquants violents et à risque élevé. Il laisse sous-entendre que les méthodes et pratiques actuelles en matière d'évaluation et de traitement ne sont pas adéquates pour satisfaire aux besoins des délinquants au comportement violent chronique.

Selon l'auteur, les progrès réalisés dans l'évaluation des délinquants violents et à risque élevé n'ont pas encore eu d'incidence considérable sur les stratégies d'intervention. Malgré l'inquiétude accrue que suscite les criminels violents, peu d'études ont été publiées au sujet de leur traitement. Des recherches récentes, fondées sur des méthodes améliorées, confirment que l'on constate des progrès chez les délinquants à la suite de leur participation à des programmes de traitement basés sur les aptitudes cognitives et comportant des composantes d'application pratique. On n'a toutefois pas encore prouvé que ces progrès exercent une influence appréciable sur les taux de récidive. De plus, les études sur la question présentent certaines lacunes : absence d'un modèle théorique cohérent, difficulté à définir le délinquant violent et importance excessive attachée aux indices d'auto-évaluation des progrès accomplis grâce au traitement. Les programmes actuels semblent assez à jour pour répondre aux besoins d'un grand nombre de délinquants violents, bien qu'une amélioration des méthodes employées et une validation empirique s'impose. Toutefois, ils ne répondent pas expressément aux besoins des délinquants au comportement violent chronique.

Par ailleurs, les progrès accomplis dans les domaines du traitement des délinquants sexuels et des toxicomanes ont des applications directes pour le traitement des délinquants violents. Les études montrent clairement l'importance de choisir le bon type d'intervention et d'assurer un continuum d'intervention depuis le moment de l'évaluation initiale jusqu'à l'étape du suivi et de la surveillance dans la collectivité.

La recherche sur les personnes à l'agressivité invétérée révèle que leur mode de cognition ou la valeur qu'elles attachent à l'agressivité contribuent largement à leur comportement violent et constituent un objectif important du traitement.

Pour élaborer un programme de traitement à l'intention des délinquants au comportement violent chronique, il semble d'abord nécessaire d'innover quant aux stratégies d'évaluation des lacunes cognitives et de la réaction aux interventions. Il s'agit ensuite, dans l'élaboration même du programme, de tenir compte des faits susmentionnés.